



## **Attestation d'affiliation au dispositif de médiation de la consommation**

Je soussigné, Monsieur René Jalin, président du Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de justice - **CM2C**, médiateur de la consommation validé par la CECMC, atteste que :

La Société : CRYSTAL  
Adresse : 72 A RUE PRINCIPALE, 67230 HERBSHEIM  
SIRET : 50302375600029

a choisi **CM2C** comme médiateur de la consommation en vue du règlement extrajudiciaire des litiges susceptibles d'intervenir avec ses clients consommateurs.

**La date d'expiration de son adhésion est le : 03/06/2029**

La convention a été conclue pour une durée de 3 ans.  
Pendant cette période, le mandat de CM2C est irrévocable.

*Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », ses clients ont la possibilité de recourir gratuitement à une procédure de médiation de la consommation.*

Le président,  
René JALIN

